



Contrat d'inscription

Mr :

Mme :

Père, mère, grand-parent, tuteur* de l'enfant :

Domicilié :

Date de naissance :

Téléphones :

Adresses mail :

Profession des parents (obligatoire pour déclarer un accident) :

N° de licence (si licencié auparavant) :

LA LICENCE est valable jusqu'au 31/12 du millésime en cours (si prise en septembre, valable jusqu'en septembre de l'année suivante). Pensez à la renouveler avant le 1^{er} janvier de l'année suivante (elle peut être prise à compter du 1^{er}/09). Aucune licence ne sera renouvelée sans règlement.

L'établissement dispose d'une assurance pour 3 séances d'essai (cf tarifs), au-delà des 3 séances la licence fédérale est OBLIGATOIRE (elle doit être réglée avant la 4^{ème} séance).

Les personnes mineures non titulaires du galop 4 peuvent venir aider sous couvert d'une personne majeure (en dehors du personnel de l'écurie pendant le temps de travail).

LES INSCRIPTIONS sont faites automatiquement d'une semaine sur l'autre sur Equimondo sauf pour les cours ADULTES LOISIRS dans lesquels vous devez vous inscrire vous-même au plus tard 48h avant la séance. Vous pouvez annuler l'inscription et vous inscrire dans un autre cours de même niveau s'il reste de la place.

Si vous voulez vous inscrire vous-même pas de soucis mais dans ce cas je ne peux pas vous garantir une place, vous pouvez vous inscrire dans les cours dans lesquels il reste de la place.

Merci de le préciser lors de l'inscription (qui se fait à partir d'Avril pour la rentrée de septembre en versant un acompte de 50€ qui sera déduit de la carte).

Entre 3 et 8 personnes maximum par cours (10 pendant les stages). S'il y a 2 cavaliers inscrits une séance ½ sera déduite de la carte et si un cavalier est seul le tarif « cours particulier ». Dans ce cas je vous préviendrais et vous aurez la possibilité d'annuler.

TOUTE SEANCE NON DECOMMANDEE 24h à l'avance sur le logiciel est DUE sauf présentation d'un certificat médical. Vérifiez que vous ayez bien reçu un mail de confirmation d'annulation. Tout cours inscrit sur le logiciel est dû sauf justificatif d'annulation (par écrit 24h avant la séance ou certificat médical).

Pour les concours, stages et animations les annulations ne sont plus possibles 7 jours avant sauf certificat médical. Pour les concours officiels les annulations sont possibles au plus tard 7 jours avant (15 jours pour certains concours) et sont dûs en cas d'annulation passé 7 jours.

Les CARTES et FORFAIT sont valables jusqu'au 31/7 du millésime en cours.

Si vous ne désirez pas renouveler une carte de 10h mais désirez régler à la séance, le tarif de la séance sera celui de la dernière carte réglée.

Les enfants sont sous la responsabilité de l'enseignant 1/2h avant la reprise et 1/2h après pour les cours d'une heure. Pour les initiations ils sont sous la responsabilité de l'enseignant durant l'heure d'initiation. Pour les enfants de moins de 6 ans, le temps qu'ils prennent confiance prévoyez de rester à côté du poney (la tenue du poney en main est obligatoire pour les enfants de 3,4 ans).

Si vous souhaitez arrêter, merci de nous prévenir, les cours ne sont pas cessibles. Par contre s'il vous reste des cours non pris, un prorata des cours sera fait (cf tarifs) et le restant pourra être déduits d'une balade, stage ou animation ou pour une nouvelle carte de la rentrée.

Les inscriptions ne s'annulent pas automatiquement sur Equimondo quand la carte est finie, pensez à désinscrire du logiciel ou nous prévenir par écrit si vous ne souhaitez pas renouveler la carte sinon les séances continueront à être dues ! Les cavaliers sont inscrits sur le logiciel jusqu'au 30/6 (en juillet c'est à vous de faire les inscriptions sur le logiciel).oùp*m

Les inscriptions aux **stages de passage de galops** se font sur Equimondo rubrique « STAGE » en joignant un chèque d'acompte de 50€ (non remboursable sauf certificat médical). Un stage de 5 jours (à partir de 6 ans) vous est proposé en octobre, février (sauf si les conditions climatiques ne le permettent pas), avril, 2 stages en juillet et un fin août (soit en journée complète 9h à 17h repas non compris soit en ½ journée 13h30 à 17h).

Des **concours** internes au club ont lieu régulièrement (en général pour Halloween, Noël, Pâques et le fête du club fin juin/début juillet). Les concours extérieurs sont accessibles à partir d'un galop 1 (7 ans minimum) + certificat médical et autorisation parentale pour les mineurs. Nous emmenons des cavaliers tous les ans depuis 2011 aux **championnats de France**. Si vous êtes intéressés demandez nous et retrouvez nous également sur le Facebook « Cavalièr(e)s de Concours des Ecuries du Val d'Arré ».

Les informations sur les cours, stages et animations vous seront envoyées par mail mais aussi publiées sur l'accueil d'Equimondo ainsi que sur le Facebook des Ecuries du Val d'Arré.

Vous ou vos enfants êtes susceptibles d'être photographiés et les photos seront publiées sur le site internet des écuries ou la page Facebook (privée) des écuries. Si vous ne souhaitez pas que vous ou votre enfant soyez pris en photo, merci de nous le signaler.

Nous ne sommes pas responsables des frères, sœurs, famille et amis NON LICENCIÉS.

Le centre équestre est fermé entre Noël et l'an, les 3 1ères semaines d'août.

Vous reconnaissez avoir pris connaissance du règlement intérieur et des tarifs affichés.

Fait en 2 exemplaires

A Saint-Rémy en l'eau

Le

L'adhérent ou le responsable de l'enfant mineur

Le Centre Equestre

